

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DJS 130** Lancement de la 2<sup>e</sup> édition de l'appel à projets « Talents #Paris2024 »

**Mme Pauline VÉRON, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu la communication 2016 SG 11 du 17 mai 2016 « Les Jeux olympiques et paralympiques, accélérateurs de politiques publiques » ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose le lancement de la 2<sup>e</sup> édition d'un appel à projets « Talents Paris 2024 » initié dans le cadre du plan d'accompagnement de la candidature parisienne aux jeux olympiques et paralympiques ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VÉRON au nom de la 7<sup>e</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à lancer un appel à projets « Talents Paris 2024 » conformément au règlement ci-annexé.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à désigner, par arrêté, et sur proposition du jury compétent, les trois lauréats du label « Talents Paris 2024 » au titre de l'année 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 65132 (Prix) pour un montant de 50 000 euros, et au chapitre 011, nature 611 (Prestations) pour un montant de 70 000 euros, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et 2019, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**